



DIRECTION GENERALE DES SERVICES
2023-D-DGS-001

DECISION

DIAGNOSTICS RELATIFS AU PROJET DE REHABILITATION DE LA POSTE-MAIRIE

Le Maire de la Ville de Caromb,

VU le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 3 Juillet 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, portant délégation de certaines attributions du Conseil Municipal à Madame le Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique et notamment les articles R 2112-2, et R 2112-3, et R2172-1 et R2172-2,

VU le CCAG Fournitures et Services en vigueur,

VU la délibération du conseil municipal n° 2022-CM-10/02-08 du 10 février 2022, par laquelle la commune de Caromb confie la maîtrise d'ouvrage pour la transformation de la Poste de Caromb,

CONSIDERANT la nécessité de faire procéder à des diagnostics concernant l'amiante, le plomb, les termites ainsi que le DPE avant lancement des travaux,

CONSIDERANT la proposition de la société « Bureau Veritas Exploitation » établie le 19 janvier 2023,

DECIDE

Article 1 : D'accepter la proposition de la société « Bureau Veritas Exploitation », sise, ZA L'ENFANT, 405, Rue Emilien Gautier – 13290 Aix en Provence, pour la réalisation des diagnostics préalables à la réalisation des travaux de réhabilitation de la Poste de Caromb ;

Article 2 : De dire que le montant de ces diagnostics est fixé à : 7 035 € HT, soit 8 442 € TTC, conformément à la proposition commerciale jointe en annexe, l'option nacelle n'étant pas retenue ;

Article 3 : De dire que ce montant est inscrit au budget communal et sera payé selon les modalités prévues à la présente proposition commerciale ;

Article 4 : La Directrice Générale des Services et le comptable assignataire de la Trésorerie de Monteux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Madame la Préfète de Vaucluse et à Monsieur l'Inspecteur Principal des Finances Publiques auprès du SCG de Monteux.

Article 5 : La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 6 – La présente décision sera publiée sur internet et dans le registre des actes de la collectivité.

Caromb, le 26 Janvier 2023

Le Maire,



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Valérie Michelier', is written over the printed name.

Valérie MICHELIER

CONSULTATION DIAGNOSTICS POSTE - CAROMB

Contrat
N° Q-374953 - 0797386

REV 3

RÉFÉRENCE A RAPPELER POUR TOUTE COMMANDE

Ci-après désigné « Le client »

COMMUNE DE CAROMB

141 AVENUE DU GRAND JARDIN
84330 Caromb

Représenté par : Valérie MICHELIER

Tél : +33490624028

Email : contact@ville-caromb.fr

SIRET : 21840030700011

Ci-après désigné « La société »

BUREAU VERITAS EXPLOITATION

ZA L'ENFANT 405 Rue Emilien Gautier
13290 AIX EN PROVENCE

Centre Budgetaire : 0797386

Représenté par : Elodie ZALIMBELLI

Conseillère Commerciale

Tél : 0442372504

Email : serviceclientsudest@bureauveritas.com

Cette proposition commerciale est valable 3 mois à partir de sa date d'émission, le 19 janvier 2023.
Elle constitue la dernière proposition négociée entre les parties dans toutes ses dispositions.

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT.

Le Client confie à Bureau Veritas Exploitation, qui accepte, les prestations désignées ci-après aux présentes conditions particulières et ce conformément aux conditions générales jointes :

- Conditions Générales de services Bureau Veritas Exploitation Zone France (CGSF-BVE)

1. TARIF

Montant global des prestations (HT) :

Montant global TTC : 9 582,00 €

Devise: Euro (€)

TVA : 20%

7 985,00 €

2. PÉRIMÈTRE DES PRESTATIONS

Périmètre :

Bâtiment ancienne poste de Caromb – Liaison avec la Mairie de Caromb

Mission 3 missions sur ce bien :

Site 1- Réhabilitation du R+1 local tertiaire ancienne poste et rénovation énergétique du bâtiment complet.

Travaux : curage complet du R+1 dans le but du réaménagement et de la rénovation des locaux. Travaux de rénovation énergétique du bâtiment complet (façades et RDC+R+1). Dépose de la chaudière en RDC et dépose cuve fioul, liaison bâtiment poste avec la Mairie

Diagnostic amiante et plomb avant travaux – DPE tertiaire

Site 2- Diagnostic Technique Immobilier location du logement en RDC

Amiante Plomb DPE + Option Electricité et ERP

Site 3- Recherche Amiante et HAP enrobés périphérie du bâti

Le Client devra assurer à l'intervenant de Bureau Veritas un accompagnement par une personne connaissant les lieux objets des prestations ainsi qu'un accès sécurisé à tous les éléments concernés par la mission.

En particulier, le client devra, à sa charge, mettre à disposition de l'intervenant les moyens d'accès sécurisés en hauteur pour les éléments non accessibles depuis le sol (exemple : nacelle, échelle sécurisée, escabeau sécurisé, etc.)

Rappel également sur le nombre définitif de prélèvements d'qui ne pourra être connu qu'à la fin de l'intervention et sera réajusté au réel lors de la facturation. Le type d'analyse MOLP et META et le nombre de couches analysées ne seront connus qu'à la réception des résultats du laboratoire.

- Les analyses MOLP en laboratoire des échantillons de matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante : 45,00 € HT par analyse
- Les analyses META en laboratoire des échantillons de matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante : 45,00 € HT par analyse
- Les analyses amiante liant+granulats 125 HT l'unité

analyses	HAP	60	HT	l'unité
----------	-----	----	----	---------

Option nacelle avec chauffeur : 950 euros HT

Lieu d'exécution : Multi Sites

Q-374953 - Annexe Périmètre - 20221220083954980

Document disponible via le lien ci-après : [ce lien](#) et dans le chapitre Liste des documents joints page 13.

Annexe Périmètre

3. RECAPITULATIF DES PRESTATIONS PROPOSÉES

Site1

Libellé(s)	Document(s) de référence	Date(s) ou période(s)	Quantité	Prix unitaire HT	Prix Global HT
Repérage amiante avant travaux	FMBVEAMRT V (v02-2021)	2023	1 (Visite)	625,00 €	625,00 €
<i>Provision pour prélèvements et analyses amiante (hors-enrobés)</i>			60 (Nombre)	45,00 €	2 700,00 €
Location journalière de nacelle			1 (jour(s))	950,00 €	950,00 €
Repérage plomb avant travaux y compris démolition	FMBVE PB RAT (v02-2022)	2023	1 (Nombre)	450,00 €	450,00 €
Diagnostic de Performances Energétiques pour une transaction (location, vente _ logement ou tertiaire)	FMBVEDPE (v09-2021)	2023	1 (Visite)	450,00 €	450,00 €
Prestation de Gestion Administrative			1 (Nombre)	100,00 €	100,00 €
MONTANT GLOBAL HT				5 275,00 €	4 325,
				TVA (20 %)	1 055,00 € 865,0
				TOTAL TTC	6 330,00 € 5 190,

Site2

Libellé(s)	Document(s) de référence	Date(s) ou période(s)	Quantité	Prix unitaire HT	Prix Global HT
Diagnostic Amiante de transaction (DDT-logements)	FMAMTRAN SA (v07-2019)	2023	1 (Visite)	350,00 €	350,00 €

<i>Provision pour prélèvements et analyses amiante (hors-enrobés)</i>			10 (Nombre)	45,00 €	450,00 €
CREP vente ou location (DDT - logements)	FMBVE PB-CREP (v02-2022)	2023	1 (Visite)	300,00 €	300,00 €
Diagnostic de Performances Energétiques pour une transaction (location, vente _ logement ou tertiaire)	FMBVEDPE (v09-2021)	2023	1 (Visite)	250,00 €	250,00 €
Etat des Risques et Pollutions	FMDDT (v07-2019)	2023	1 (Visite)	50,00 €	50,00 €
Etat de l'installation intérieure d'électricité (DDT-logements)	FMDDT (v07/2019)	2023	1 (Visite)	250,00 €	250,00 €
MONTANT GLOBAL HT				1 650,00 €	
TVA (20 %)				330,00 €	
TOTAL TTC				1 980,00 €	

Site3

Libellé(s)	Document(s) de référence	Date(s) ou période(s)	Quantité	Prix unitaire HT	Prix Global HT
Prélèvement pour analyse amiante et/ou de HAP dans les enrobés bitumineux	FMBVEAME NROB (v07-2020)	2023	1 (Visite)	300,00 €	300,00 €
Analyse en laboratoire de l'amiante dans l'enrobé (liant + granulats)			4 (Nombre)	125,00 €	500,00 €
Analyse en laboratoire des Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (H.A.P.)			4 (Nombre)	65,00 €	260,00 €

	MONTANT GLOBAL HT	1 060,00 €
	TVA (20 %)	212,00 €
	TOTAL TTC	1 272,00 €

Les prix sont calculés à partir des hypothèses de quantité et des prix unitaires définis ci-dessus. Le cas échéant, les quantités et/ou la nature des installations, équipements ou appareils ainsi que le tarif global de la prestation sont ajustés au réel à l'issue de l'intervention.

PRIX DES PRÉLÈVEMENTS ET/OU ANALYSES

Le cas échéant, il conviendra d'ajouter aux prix de nos prestations indiqués ci-dessus, les prix pour :

- Analyse META en laboratoire des échantillons de matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante : 45 € HT par analyse
- Analyse MOLP en laboratoire des échantillons de matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante : 45 € HT par analyse

4. POUR COMMANDER

Si vous souhaitez commander, nous vous invitons à signer ce document électroniquement. Si vous avez un bon de commande, vous pouvez nous le faire parvenir par email à l'adresse : serviceclientsudest@bureauveritas.com en indiquant la référence Q-374953. La signature de ce document vaut acceptation du présent Contrat N° Q-374953 - REV 3 libellé CONSULTATION DIAGNOSTICS POSTE - CAROMB, des Conditions Générales et des fiches descriptives des prestations qui sont disponibles en ligne et dont le lien est indiqué en annexe.

Montant global des prestations (TTC) : 9 582,00 €

Détail des prestations dans le chapitre « récapitulatif des prestations proposées »

Bureau Veritas Exploitation
 ZA L'ENFANT 405 Rue Emilien Gautier
 13290 AIX EN PROVENCE
 Représenté par : **Elodie ZALIMBELLI**
 Email: serviceclientsudest@bureauveritas.com

COMMUNE DE CAROMB
 141 AVENUE DU GRAND JARDIN
 84330 Caromb

Représenté par : **Valérie MICHELIER**
 Tél : +33490624028
 Email: contact@ville-caromb.fr
SIRET : 21840030700011
 Le :
 Signature :



5. DURÉE DU CONTRAT

Cette proposition commerciale formera contrat lors de son acceptation par le Client. Elle s'achève à la remise du livrable.

MODALITÉS SPÉCIFIQUES COVID 19

Dans le cas où les Services ne peuvent être exécutés par la Société du fait des conséquences imprévues de la COVID 19 et/ou des mesures gouvernementales prises dans ce contexte, les Parties conviennent que les obligations liées à l'exécution des Accords seront suspendues à la demande de la Partie la plus diligente par tous moyens écrits. Les Parties se concerteront afin d'établir un plan de continuité pendant cette période.

6. CONTENU DES PRESTATIONS

Site1

Libellé(s)	Caractéristique(s)	Précision(s)
Repérage amiante avant travaux	<ul style="list-style-type: none"> Nature d'établissement : Bureaux Services 	
Surface de 0 à 350 m ²	<p><u>Réhabilitation du R+1 local tertiaire ancienne poste et rénovation énergétique du bâtiment complet</u></p> <p>Travaux : curage complet du R+1 dans le but du réaménagement et de la rénovation des locaux. Travaux de rénovation énergétique du bâtiment complet (façades et RDC+R+1). Dépose de la chaudière en RDC et dépose cuve fioul, liaison bâtiment poste avec la Mairie</p>	Nombre de bâtiments : 1
Repérage plomb avant travaux y compris démolition		
Diagnostic de Performances Energétiques pour une transaction (location, vente _ logement ou tertiaire)	<ul style="list-style-type: none"> Nature d'établissement : Bureaux Services 	
Détail		

Site2

Libellé(s)	Caractéristique(s)	Précision(s)
Diagnostic Amiante de transaction (DDT-logements)		<u>Diagnostic Technique Immobilier location du logement en RDC</u>
Détail		

CREP vente ou location (DDT - logements)		
Détail		
Diagnostic de Performances Energétiques pour une transaction (location, vente _ logement ou tertiaire)	<ul style="list-style-type: none"> Nature d'établissement : Bureaux Services 	
Détail		
Etat des Risques et Pollutions	<ul style="list-style-type: none"> Nature d'établissement : Bureaux Services 	
Détail		
Etat de l'installation intérieure d'électricité (DDT- logements)		
Détail		

Site3

Libellé(s)	Caractéristique(s)	Précision(s)
Prélèvement pour analyse amiante et/ou de HAP dans les enrobés bitumineux		<u>Recherche Amiante et HAP enrobés périphérie du bâti</u>
Installations		

7. RÉALISATION DES PRESTATIONS

Les prestations se déroulent en 4 étapes :

Etape 1 – La préparation des interventions

Etape 2 – La prise de rendez-vous

Etape 3 – Le déroulement des vérifications (et analyses le cas échéant)

Etape 4 – La remise des livrables

Q-374953 - ANNEXE PRESTATION - PROGRAMME DIAGNOSTICS POSTE - 2022

Document disponible via le lien ci-après : [ce lien](#) et dans le chapitre Liste des documents joints page 13.

Annexe Prestation

Q-374953 - ANNEXE PRESTATION - 25454 PLAN DU NIVEAU 1

Document disponible via le lien ci-après : [ce lien](#) et dans le chapitre Liste des documents joints page 13.

Annexe Prestation

Q-374953 - ANNEXE PRESTATION - 25454 PLAN DU NIVEAU 2

Document disponible via le lien ci-après : [ce lien](#) et dans le chapitre Liste des documents joints page 13.

Annexe Prestation

Q-374953 - ANNEXE PRESTATION - 25454 PLAN DU NIVEAU 3

Document disponible via le lien ci-après : [ce lien](#) et dans le chapitre Liste des documents joints page 13.
Annexe Prestation

Q-374953 - ANNEXE PRESTATION - 4 - MÉMOIRE TECHNIQUE (1)

Document disponible via le lien ci-après : [ce lien](#) et dans le chapitre Liste des documents joints page 13.
Annexe Prestation

8. DISPOSITIONS A PRENDRE PAR LE CLIENT

Selon les prestations à réaliser, des dispositions préalables peuvent être demandées au Client. Nous vous remercions d'en prendre connaissance dans les fiches descriptives des prestations et nos conditions générales jointes en annexes.

9. SÉCURITÉ ET PLAN DE PRÉVENTION

Conformément au code du travail (article R4511-5), il appartient au chef de l'entreprise accueillante -dite utilisatrice- d'assurer la coordination générale en matière de prévention. A ce titre, le Client doit prendre toutes les précautions pour assurer la sécurité des intervenants de Bureau Veritas Exploitation en mettant en oeuvre l'ensemble des dispositions à prendre, détaillé au paragraphe 3 des conditions générales de services et complété, le cas échéant, pour chaque prestation dans la fiche descriptive jointe en annexe.

10. MODALITÉS DE PAIEMENT ET FACTURATION

MODALITÉS DE PAIEMENT

Les factures sont payables à 15 jours, date de facture. La rémunération fait l'objet d'acomptes échelonnés sur la durée des prestations, selon l'échéancier ci-après :

Site1

Repérage amiante avant travaux

Prestation(s)	Montant
A la commande	2 137,50 € HT
A la remise du rapport	2 137,50 € HT

Site1

Repérage plomb avant travaux y compris démolition

Prestation(s)	Montant
A la commande	225,00 € HT
A la remise du rapport	225,00 € HT

Site1

Diagnostic de Performances Energétiques pour une transaction (location, vente _ logement ou tertiaire)

Prestation(s)	Montant
A la commande	225,00 € HT
A la remise du rapport	225,00 € HT
A la commande	125,00 € HT
A la remise du rapport	125,00 € HT

Site2

Diagnostic Amiante de transaction (DDT-logements)

Prestation(s)	Montant
A la commande	400,00 € HT
A la remise du rapport	400,00 € HT

Site2

CREP vente ou location (DDT - logements)

Prestation(s)	Montant
A la commande	150,00 € HT
A la remise du rapport	150,00 € HT

Site2**Etat des Risques et Pollutions**

Prestation(s)	Montant
A la commande	25,00 € HT
A la remise du rapport	25,00 € HT

Site2**Etat de l'installation intérieure d'électricité (DDT- logements)**

Prestation(s)	Montant
A la commande	125,00 € HT
A la remise du rapport	125,00 € HT

Site3**Prélèvement pour analyse amiante et/ou de HAP dans les enrobés bitumineux**

Prestation(s)	Montant
A la commande	530,00 € HT
A la remise du rapport	530,00 € HT

Site1**Prestation de Gestion Administrative**

Prestation(s)	Montant
Lors de la 1ère facturation	100,00 € HT

Les factures sont payables :

- de préférence par prélèvement automatique
- ou par virement bancaire

Si vous optez pour le prélèvement automatique, merci de compléter, dater et signer le mandat de prélèvement SEPA joint à la présente offre et de l'accompagner d'un RIB.

Les honoraires sont assujettis à la TVA en vigueur.

Les prix seront revus à chaque échéance de facturation.

Le calcul de revalorisation des prix suivra à minima, l'indice ING comme indiqué ci-dessous :

$$P = P_0 \times I / I_0$$

P = Prix actualisé à échéance de facturation

I = Indice ING - dernière valeur connue à date de facturation

P₀ = prix de base à la date du contrat

I₀ = Dernier Indice ING connu à la date d'émission de l'offre

Valeur de l'indice ING : 129,9

Les prix sont calculés pour des interventions entre 8 h 00 et 18 h 00 du lundi au vendredi hors jours fériés. En dehors de cette plage la Société se réserve le droit d'appliquer respectivement une majoration de 50% les nuits ou samedis et de 100%, les dimanches ou jours fériés. Ces majorations sont cumulatives. Les temps et frais de déplacement sont compris dans les prix dans un rayon de 50 km autour de l'agence concernée. Au-delà ou sur des sites difficiles d'accès (îles, refuges de montagne,...), les temps et frais de déplacements et d'hébergements pourront être facturés en sus sur la base de tarifs établis d'un commun accord ou sur la base des dépenses réelles engagées. Toute annulation de la prestation moins de 48h avant la date planifiée à la demande ou du fait du client fera l'objet d'une facturation forfaitaire d'une demi-journée. Dans le cas d'une annulation ou report 24 heures avant la date d'inspection, la facturation forfaitaire est portée à une journée. Les frais spécifiques déjà engagés tels que consommables périssables, locations moyens techniques,...) s'ajoutent à ces facturations forfaitaires. Toute intervention supplémentaire, à la demande ou du fait du Client, fera l'objet d'une facturation sur la base d'une facturation forfaitaire par demi-

journée (complément de vérification lorsque la totalité ou une partie des installations ne peut être vérifiée par exemple : locaux ou installations inaccessibles, formation sécurité, plan de prévention ...) et des frais spécifiques déjà engagés (consommables périssables, locations moyens techniques, analyses ,...). La demande d'envoi de livrables au format papier par envoi postal fera l'objet d'une facturation de 50€HT par envoi. La nature et la consistance des prestations sont définies dans les documents de référence joints en annexes. Tout ce qui n'est pas traité dans le présent contrat pourra faire l'objet d'un avenant.

FACTURATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Vacation supplémentaire 1 Journee : 850 € HT
- Vacation supplémentaire 1/2 Journee : 500 € HT